



Secrétariat général (SG)

Genève, le 22 février 2017

Réf.: **DM-17/1001**

Contact: Mme Béatrice Pluchon

Téléphone: +41 22 730 6266

Télécopie: +41 22 730 6627

Courriel: gbs@itu.int

Aux Etats Membres du Conseil de l'UIT

Objet: **Session de 2017 du Conseil**

Madame, Monsieur,

Conformément à l'Article 1 du Règlement intérieur du Conseil, je vous rappelle par la présente que la session de 2017 du Conseil se tiendra au siège de l'UIT, du **lundi 15 mai (dès 9 h 30) au jeudi 25 mai 2017**.

Avant-projet d'ordre du jour

Vous trouverez dans l'Annexe 1 un avant-projet d'ordre du jour de la session ordinaire de 2017. Un projet de programme de gestion du temps est en cours d'élaboration et vous sera envoyé en temps utile.

Conformément au point 3 de l'Article 4 du Règlement intérieur du Conseil, les Etats Membres de l'Union doivent communiquer au Secrétaire général, huit semaines au moins avant l'ouverture de la session (avant le 20 mars 2017), les autres points qu'ils souhaiteraient proposer.

Inscription

L'inscription à la session de 2017 du Conseil se fera *en ligne* uniquement sur le site web du Conseil (www.itu.int/en/council/2017) à partir du **15 mars 2017**.

Conformément à la politique de l'UIT relative à l'égalité hommes-femmes et à l'intégration du principe de l'égalité hommes-femmes, et à la Résolution 198 (Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires relative à l'autonomisation des jeunes au moyen des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication, il serait souhaitable que des femmes et des jeunes soient inclus dans votre délégation.

Les badges d'identification pour le Conseil pourront être retirés au siège de l'UIT à Genève (bâtiment Montbrillant, entrée principale) à compter du **lundi 15 mai 2017** à partir de 8 h 30.

Documentation

Conformément au paragraphe 9 de l'Annexe 2 de la Décision 5 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires, et afin de réduire les coûts de la documentation, les documents du Conseil seront mis à disposition **en ligne uniquement** à l'adresse: www.itu.int/en/council/2017. **Aucun** exemplaire imprimé des documents ne sera distribué avant ou pendant la session de 2017 du Conseil.

Comme lors des sessions précédentes du Conseil, une application de synchronisation de documents (ITU Sync C-17) permettra de télécharger les documents de la session de 2017 du Conseil depuis le serveur de l'UIT vers votre disque local. Cette application, qui se trouvera sur le site web du Conseil, est configurée pour synchroniser la dernière version des documents publiés. Pour être informé par message électronique lorsque des documents du Conseil nouveaux ou mis à jour sont postés sur le web, veuillez activer votre compte TIES à l'adresse: <http://www.itu.int/TIES/>.

Les contributions présentées au Conseil devraient être soumises dès que possible à l'adresse: contributions@itu.int. Conformément à la Décision 556 du Conseil, toutes les contributions devraient être soumises au plus tard 14 jours calendaires avant l'ouverture de la session, c'est-à-dire au plus tard le **1er mai 2017**. Les documents émanant du Secrétariat de l'UIT et appelant une décision du Conseil ou d'un groupe de travail du Conseil seront postés sur la page pertinente du site web au plus tard 30 jours calendaires avant l'ouverture de la session du Conseil.

Conformément à la [politique suivie par l'UIT en matière d'accès à l'information/aux documents](#), les contributions soumises au Conseil seront accessibles au public, sauf indication contraire de la part du ou des auteurs du document.

Conformément à la Décision 495 du Conseil, s'il considère qu'un document d'information doit être examiné par le Conseil pour qu'il prenne de nouvelles mesures, un Etat Membre du Conseil devrait faire connaître son choix de voir le document d'information traduit dans les six langues officielles au plus tard cinq (5) jours calendaires après la publication du document sur le site web du Conseil.

Frais de voyage, de subsistance et d'assurance

Conformément au numéro 57 de la Convention de l'UIT, "les frais de voyage, de subsistance et d'assurance engagés par le représentant de chacun des Etats Membres du Conseil appartenant à la catégorie des pays en développement, dont la liste est établie par le PNUD, pour exercer ses fonctions aux sessions du Conseil, sont à la charge de l'Union". Les Conseillers qui le souhaitent peuvent contacter la Section des voyages de l'UIT à l'adresse travel@itu.int ou christine.marechal@itu.int.

Réservation d'hôtel

L'UIT a pu obtenir des tarifs préférentiels auprès d'hôtels à Genève pour les délégués qui participent à ses réunions. La liste de ces hôtels, ainsi qu'un formulaire de réservation à **leur adresser directement**, sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/travel/index.html>.

Dans l'attente de vous rencontrer à Genève, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

(signé)

Houlin ZHAO
Secrétaire général

Annexe: 1

ANNEXE 1

AVANT-PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION DE 2017 DU CONSEIL

PL 1	Politique, stratégie et planification générales
1.1	Rapport du Groupe de travail du Conseil sur le rôle de l'UIT dans la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information (<i>Résolutions 140 et 172, Résolutions 1244, 1281, 1332 (MOD) et 1334 (MOD) du Conseil</i>)
1.2	Rapport exhaustif décrivant de manière détaillée les activités menées, les mesures adoptées et les engagements pris dans le cadre des activités relatives à la mise en oeuvre des résultats du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (<i>Résolution 1332 (MOD) du Conseil</i>)
1.3	Rapport du Groupe de travail du Conseil sur les politiques publiques internationales relatives à l'Internet (<i>Résolutions 1305, 1336 (MOD) et 1344 (MOD) du Conseil</i>)
1.4	Activités liées à l'Internet (<i>Résolutions 101, 102 et 133</i>)
1.5	Renforcement du rôle de l'UIT dans l'instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des TIC (<i>Résolutions 130 et 174</i>)
1.6	Rapport du Groupe de travail du Conseil sur la protection en ligne des enfants (<i>Résolution 179, Résolution 1306 du Conseil</i>)
1.7	Rapport du Groupe de travail du Conseil sur l'utilisation des six langues officielles de l'Union (<i>Résolution 154, Résolution 1238 du Conseil</i>)
1.8	Rapport sur les progrès réalisés concernant les locaux de l'Union, y compris le Groupe consultatif d'Etats Membres pour les locaux (MSAG) (<i>Décision 588 du Conseil</i>)
1.9	Rapport d'activité sur le processus d'examen et de révision du Règlement des télécommunications internationales (<i>Résolution 146, Résolution 1379 du Conseil</i>)
1.10	Liste des candidats aux fonctions de président et vice-président des Groupes de travail du Conseil (<i>Décision 11, Résolution 1333 du Conseil</i>)
1.11	Mise en oeuvre de la Résolution sur l'intégration du principe de l'égalité hommes/femmes à l'UIT (<i>Résolution 70</i>)
1.12	Programme Connect 2020 pour le développement des télécommunications/TIC dans le monde (<i>Résolution 200</i>)
1.13	Conformité et interopérabilité (<i>Résolution 177, Résolution 76 de l'AMNT, Résolution 47 de la CMDT</i>)
1.14	Faciliter l'avènement de l'Internet des objets dans la perspective d'un monde global interconnecté (<i>Résolution 197</i>)
1.15	Rôle de l'UIT en tant qu'Autorité de surveillance du futur système international d'inscription pour les biens spatiaux, conformément au projet de Protocole portant sur les biens spatiaux (<i>Décision 576 du Conseil</i>)
1.16	Plans opérationnels de l'UIT pour la période 2018-2021 (<i>numéros 87A, 181A, 205A et 223A de la Convention</i>) <ul style="list-style-type: none"> – Secteur des radiocommunications – Secteur de la normalisation des télécommunications – Secteur du développement des télécommunications – Secrétariat général
1.17	Les TIC au service des Objectifs de développement durable (ODD)
1.18	Suivi de l'examen de la gestion et de l'administration de l'UIT par le Corps commun d'inspection
1.19	Réduire l'écart en matière de normalisation (<i>Résolution 44 de l'AMNT</i>)

1.20	Lutte contre la contrefaçon (<i>Résolution 96 de l'AMNT</i>)
1.21	Interconnexion des réseaux 4G et 5G (<i>Résolution 93 de l'AMNT</i>)
1.22	Services financiers numériques (<i>Résolution 89 de l'AMNT</i>)
PL 2	Conférences et réunions de l'UIT
2.1	Planification des futures conférences, assemblées et réunions de l'Union (2017-2020) (<i>Résolutions 77 et 111</i>)
2.2	Manifestations ITU TELECOM (<i>Résolution 11, Résolution 1292 du Conseil</i>)
2.3	Date et durée des sessions de 2018, 2019 et 2020 du Conseil de l'UIT (<i>Résolutions 77 et 11, Décision 591 du Conseil</i>)
2.4	Rapport sur l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-16)
2.5	Dates et lieu de la Conférence de plénipotentiaires de 2018
2.6	Thème de la Journée mondiale 2018 des télécommunications et de la société de l'information (<i>Résolution 68</i>)
2.7	Rapport sur le suivi des améliorations susceptibles d'être apportées au déroulement de la Conférence de plénipotentiaires, y compris le vote électronique
2.8	Rapport sur la consultation à propos du Forum mondial des politiques de télécommunication/TIC (FMPT)
2.9	Préparation de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-17)
2.10	Préparation de la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-19)
2.11	110ème anniversaire du Règlement des radiocommunications de l'UIT (1906-2016)
PL 3	Autres rapports soumis au Conseil
3.1	Rapport sur la mise en oeuvre du plan stratégique et sur les activités de l'Union pour la période 2016-2017 (<i>numéros 82 et 102 de la Convention</i>)
3.2	Renforcement de la présence régionale (<i>Résolution 25</i>)
3.3	Rapport de la Commission permanente de l'administration et de la gestion
PL 4	Divers
4.1	Accès en ligne gratuit aux publications de l'UIT (<i>Résolution 66, Décision 12, Décisions 571 et 574 du Conseil</i>)
4.2	Résolutions et Décisions du Conseil devenues caduques
4.3	Accord de coopération entre l'UIT et Interpol (<i>Décision 590</i>)
ADM	Administration et gestion
1.1	Projet de budget biennal de l'UIT pour la période 2018-2019 (<i>Décision 5</i>)
1.2	Recettes et dépenses (<i>Décision 5</i>): <ul style="list-style-type: none"> – Examen annuel des recettes et des dépenses (<i>Décision 5</i>) – Arriérés et comptes spéciaux d'arriérés (<i>Résolution 41</i>) – Recouvrement des coûts pour le traitement des fiches de notification des réseaux à satellite (<i>Décision 482 (MOD) du Conseil</i>) – Mesures d'efficacité (<i>Décision 5</i>) – Montant provisoire de l'unité contributive
2	Participation provisoire des entités s'occupant de questions de télécommunication aux activités de l'UIT (<i>Décision 519 (MOD) du Conseil</i>)
3	Rapport du Groupe de travail du Conseil sur les ressources financières et les ressources humaines (<i>Résolutions 151, 152, 158, 169 et 170, Résolution 1360 du Conseil, Décisions 558 et 563 (MOD) du Conseil</i>)

4	Mise en œuvre de la politique de l'UIT en matière d'accès à l'information/aux documents
5	Participation de l'UIT aux mémorandums d'accord ayant des incidences financières et/ou stratégiques (<i>Résolution 192</i>)
6	Amélioration de la gestion et du suivi de la contribution des Membres des Secteurs et des Associés aux dépenses de l'UIT
7	Fonds pour le développement des TIC (<i>Décision 11</i>)
8	Rapport du Comité consultatif indépendant pour les questions de gestion (CCIG) (<i>Résolution 162, Décision 565 du Conseil</i>)
9	Suite donnée aux Recommandations du Corps commun d'inspection: <ul style="list-style-type: none"> – Cadre de transparence et de responsabilité – Plan global pour améliorer la stabilité et la prévisibilité de la base financière de l'Union – Projet de politique de gestion des risques et de déclaration sur le goût du risque à l'UIT – Stratégie de gestion de l'information et des technologies de l'information
10	Rapports du Vérificateur extérieur: <ul style="list-style-type: none"> – Comptes de l'Union pour 2016 – Comptes de l'Union pour ITU Telecom World 2016
11	Comptes vérifiés: <ul style="list-style-type: none"> – Rapport de gestion financière vérifié pour 2016
12	Renouvellement du mandat des Vérificateurs extérieurs des comptes (Corte dei Conti) pour une période de deux ans
13	Rapport sur le mandat de l'Auditeur interne concernant l'activité d'audit interne
14	Décisions de l'Assemblée générale des Nations Unies relatives aux conditions d'emploi dans le cadre du régime commun des Nations Unies
15	Rapport d'activité sur la mise en œuvre du plan stratégique pour les ressources humaines et de la Résolution 48 (<i>Rév. Busan</i>)
16	Rapport sur les passifs de l'ASHI
17	Stratégie de coordination des efforts entre les trois Secteurs de l'Union (<i>Résolution 191</i>)
18	Composition du Comité des pensions du personnel de l'UIT (<i>Résolution 1326 (MOD) du Conseil</i>)
19	Production de recettes provenant des ressources internationales de numérotage (INR)
20	Sécurité
21	Courriers électroniques TIES: situation actuelle et prochaines étapes
RAPPORTS D'INFORMATION	
1	Situation des arriérés dus à l'Union
2	Rapport de la Commission de contrôle budgétaire de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-16)
3	Participation des femmes et des hommes aux conférences et réunions de l'UIT
4	Liste des Présidents et Vice-Présidents des Groupes de travail du Conseil
5	Collaboration avec le système des Nations Unies